

PICHON, Pascal (ARS-BFC/BFC/DSP)

De: BUFFET, Laetitia (CAB/AUTONOMIE)
Envoyé: samedi 27 mars 2021 14:00
À: LD-ARS-DIRECTEURS
Cc: CELLI, Bernard (DGS/COVID-19); CHAMPION, Etienne; VIDALENC, Muriel (SGMCAS); HENRY, Cécile (DGS/VSS); KELLAL, Mehdi (SGMCAS); PROVOST, Pauline (SGMCAS)
Objet: Signalé - réussite du dispositif d'aller-vers

Bonjour à tous,

Comme convenu lors de nos échanges des jours derniers sur la mise en place du dispositif national d'aller-vers, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif du calendrier et des actions à engager.

Grâce à votre mobilisation et celle des très nombreux professionnels impliqués, la campagne de vaccination a permis de vacciner plus de 50 % des personnes de 75 ans et plus. Ce mardi 25 mars, lors d'une visite de centre de vaccination à Valenciennes, le Président de la République a annoncé que serait lancée une grande opération d' « aller vers », visant à proposer un rendez-vous de vaccination à toutes les personnes de 75 ans et plus non vaccinées. Cette opération va prendre forme par 2 moyens d'action :

- Une campagne progressive d'appels téléphoniques « sortants » assurée par la Caisse nationale d'assurance maladie pour proposer des rendez-vous à la vaccination dans des centres de vaccination ou dans des cabinets médicaux à proximité des citoyens.
- Une campagne d'envoi de SMS invitant à appeler un nouveau numéro vert national « numéro coupe-file » pour se voir proposer un rendez-vous de vaccination ou de se rendre sur le site www.sante.fr. A noter : ce numéro coupe-file sera également accessible aux personnes atteintes de pathologies à très haut risque éligibles depuis janvier à la vaccination.

Ces deux actions seront lancées mercredi 31 mars sur tout le territoire national. Des tests et préfigurations seront effectuées lundi 29 et mardi 30 mars dans certains départements.

L'une des clés de réussite majeure de cette campagne d'aller-vers consiste bien entendu dans la capacité des téléopérateurs de l'assurance maladie et du prestataire chargé du numéro vert « coupe-file » à prendre des RDV pour les personnes concernées.

Pour ce faire, ils disposeront d'accès aux services de prise de RDV en ligne et pourront : 1) réserver des RDV ouverts en ligne au « grand public » par les centres de vaccination autour du domicile de la personne ; 2) réserver des créneaux de RDV créés spécialement à cette fin par les centres de vaccination et non ouverts en ligne au « grand public » (accessibles seulement à ces téléopérateurs).

Nous vous prions donc de faire en sorte, en lien avec les préfets, que les centres de vaccination de vos territoires :

- que tous les centres de vaccination ouvrent des RDV en ligne au grand public pour le mois d'avril ;
- qu'un maximum de centres de vaccination réservent des plages horaires (de l'ordre d'une demi-journée par semaine) dans leurs agendas sur les plateformes de prise de RDV, réservables pour répondre aux besoins recueillis à compter de mercredi 31 mars mais pouvant être positionnés plus loin dans le temps. L'opération à réaliser par les centres sur les plateformes de prise de RDV pour réserver ces créneaux et les rendre accessibles aux seuls téléopérateurs de l'opération d' « aller-vers » fait l'objet de tutoriels communiqués directement aux centres par les services de prise de RDV en ligne.

Des éléments indicatifs de volumétrie sur le nombre de créneaux à réserver par région pour répondre aux besoins relevés par les téléopérateurs lors des deux premières semaines de montée en charge peuvent être trouvés dans le tableau ci-dessous. Ces RDV peuvent être dans un premier temps ouverts dans un nombre concentré de centres de "recours" avec une répartition territoriale équilibrée.

Par la suite, avec la montée en charge de la campagne d'appels et en fonction des premiers retours, il conviendra qu'un maximum de centres réservent ces créneaux.

Le vendredi, à la fin de chaque semaine, les centres de vaccination pourront remettre en ligne les créneaux bloqués mais non réservés par les téléopérateurs, de manière à garantir qu'aucun RDV ne soit perdu. La mise en place de cette mécanique est essentielle à la réussite de cette opération et à l'accélération de la campagne vaccinale.

Nous vous remercions pour votre mobilisation pour la réussite de cette campagne d'aller-vers.

Excellente soirée,

Laetitia Buffet

Régions	Pour répondre aux demandes de RDV exprimées la semaine du 29 mars*	Pour répondre aux demandes de RDV exprimées la semaine du 5 avril*
Île-de-France	10 000	15 000
Centre-Val de Loire	3 500	5 700
Bourgogne et Franche-Comté	3 500	5 500
Normandie	3 500	6 000
Hauts-de-France	5 300	8 600
Grand Est	6 000	10 000
Pays de la Loire	5 000	8 000
Bretagne	4 200	7 000
Nouvelle Aquitaine	8 700	15 000
Occitanie	8 400	14 000
Auvergne et Rhône-Alpes	9 000	15 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7 500	12 000
Corse	500	750
Guadeloupe	1 600	1 300
Martinique	900	1 400
Guyane	150	210
Réunion	850	1 400
Mayotte	50	80
	78 650	126 940

* Les créneaux réservés pour répondre aux demandes exprimées la semaine X peuvent être positionnés dans les semaines suivantes		
--	--	--

Envoyé depuis mon smartphone Samsung Galaxy.

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !